

# Confinement :

## les dispositifs d'aide pour les étudiants



### Les aides alimentaires

La Ville de Paris et plusieurs associations de solidarité proposent des dispositifs d'aide alimentaire gratuits pour tout·e·s les étudiant·e·s.

- Pour en savoir plus sur les dispositifs autour de l'aide alimentaire pour les étudiant·e·s : [www.mie.paris.fr/aide-alimentaire/](http://www.mie.paris.fr/aide-alimentaire/)

Le Crous de Paris recense les points de restauration ouverts pendant le confinement et délivrant des repas complets à emporter (midi et soir) et/ou à 1€ (pour les étudiant·e·s boursier·e·s).

- Pour accéder à la liste des sites de restauration ouverts pendant le confinement, rendez-vous sur : [www.crous-paris.fr/](http://www.crous-paris.fr/)



### Les aides financières et sociales

Les assistants sociaux du Crous de Paris vous informent sur l'ensemble des dispositifs concernant la vie étudiante (bourse, logement, législation sociale...) et vous accompagnent dans vos démarches.

#### Vos contacts au Crous Paris :

- Pour les questions d'ordre général : 01 40 51 62 00
- Pour les questions sur les bourses et le logement :
  - via la plateforme téléphonique au 01 40 51 62 00
  - via le formulaire de contact sur [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)
- Pour entrer en contact avec une assistante sociale :
  - via le site [mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr](http://mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr) pour obtenir un rendez-vous à distance
  - poser votre question par mail en sélectionnant votre établissement d'affectation

Pendant cette période de reconfinement, des aides et des soutiens en faveur des étudiants ont été mis en place.

Retrouvez la liste de ces dispositifs sur le portail unique [www.vie-etudiante.paris](http://www.vie-etudiante.paris)



### L'aide à l'installation dans un logement (AILE)

Pour soutenir les étudiant·e·s boursier·ère·s dans leur recherche d'un appartement dans le parc privé, la Ville de Paris propose l'**AILE**, une aide d'un montant compris entre 500 et 1000€ qui permet aux étudiant·e·s de faire face aux frais liés à leur installation.

- Retrouvez toutes les informations sur l'**AILE** [ici](#)
- Retrouvez les autres aides au logement [ici](#)



### Les aides psychologiques

Les principaux acteurs de la vie étudiante se sont associés afin de proposer aux étudiant·e·s parisien·ne·s des permanences psychologiques gratuites.

#### Vos contacts :

- Pour prendre rendez-vous pour une permanence psychologique gratuites en visio-conférence: contact par courriel à [apaso-paris@apaso.fr](mailto:apaso-paris@apaso.fr)
- Les rendez-vous avec les psychologues Apaso sont maintenus par téléphone  
Pour prendre rendez-vous:
  - par téléphone: 01 40 47 55 47
  - par courriel: [etudiants@apaso.fr](mailto:etudiants@apaso.fr)
- Le dispositif d'écoute téléphonique Nightline de 21h à 2h30 les lundi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche:
  - par téléphone: 01 88 32 12 32
  - par tchat: [www.nightline.fr](http://www.nightline.fr)
- Le dispositif d'accompagnement psychologique à distance Happsly Line Line  
Pour prendre rendez-vous:
  - par téléphone : 06 27 86 91 83 (laisser un message avec nom, prénom et numéro de téléphone)
  - par courriel : [www.apsytude.com/fr/rdv-hl/](http://www.apsytude.com/fr/rdv-hl/)